

## Ateliers Avant-Projet Maquette - 19 et 24 avril 2012

### CONTRIBUTIONS DES GROUPES DE TRAVAIL PAR SEQUENCE

#### Secteur Cusset...

##### APARTE

*Le secteur Cusset reste « tendu ». Certains riverains, dont les membres du Conseil de Quartier ne sont pas convaincus par le projet et restent inquiets pour l'avenir de leur quartier : ils estiment que la régulation de la circulation sera néfaste pour les commerces en place, beaucoup liés au passage de véhicules (une boulangerie, en grande partie fréquentée par les particuliers empruntant le cours en début ou en fin de journée, et se garant en double file ; magasin de pièces détachées automobiles ...). Un groupe de travail s'interroge également sur la mise en place du nouveau cœur de quartier tel que projeté par le réaménagement du cours Emile Zola, sa place au sein de Villeurbanne et sa forme. Quelques avis sont émis sur le fait qu'il soit finalement petit et rectiligne, ce qui pourrait nuire à son autonomie. La question de l'accès depuis la rue du 4 août 1789 est également soulevée.*

*Le second point dur reste incontestablement le fait de ne plus pouvoir récupérer le cours Emile Zola depuis la place Balland. Les riverains estiment avoir beaucoup sollicité le Grand Lyon sur ce point, sans aboutissement positif de leurs demandes ; ils estiment par conséquent que la « Concertation » associée au projet n'a que le nom, et ne sert à rien...*

***Ces sentiments négatifs sur le projet et ce malaise relatif à la circulation ont pollué un groupe de travail...***

*En lien avec cette question de la circulation, deux groupes de travail proposent d'inverser le sens de circulation de la rue de Chambfort, afin de rejoindre la rue Bourgchanin et ainsi désengorger la rue Pierre Voyant, dans la configuration future du quartier.*

Les aménagements proposés par Ilex sont appréciés, notamment la mise en place d'un grand escalier et d'un « balcon » surplombant le quartier, au-dessus de la station de Métro.

En lien avec cette station, il est proposé d'éclairer le cheminement d'accès au métro et plus largement d'animer le parvis. Il est également proposé de végétaliser les murs existants, à proximité de la station.

Afin de faciliter l'accès à l'esplanade à l'ensemble des usagers, différentes propositions sont faites en fonction de leurs modes de déplacements.

Pour les cyclistes, il est proposé de mettre à double-sens l'accès entre l'esplanade et le cours Emile Zola.

Pour les piétons, il est proposé de sécuriser les escaliers desservant l'esplanade, afin de les rendre lisibles et visibles par tout temps (éclairage, délimitations visuelles par exemple), et non glissants, avec un revêtement adapté.

Les ilots de jardins au niveau du cours Emile Zola sont également appréciés. En revanche, certains participants, dont les riverains les plus proches, ne sont pas favorables à la mise en place d'un trop grand nombre d'assises associées à ces ilots, par crainte des nuisances sonores qui pourraient en découler, notamment en soirée. Dans un même souci de limitation de l'insécurité, l'éclairage est important pour les riverains.

La suppression totale des assises n'est toutefois pas souhaitée. Des assises à hauteur, permettant simplement aux piétons, notamment les personnes âgées, de se reposer, pourraient être une alternative, sans inciter à rester trop longtemps.

Même si la place Balland n'est pas directement inscrite dans le projet, il est proposé d'y installer des bancs au niveau des arbres existants.

Le quartier de Cusset compte un marché important et apprécié par les habitants. Les participants proposent enfin de supprimer les derniers îlots de jardins projetés en bordure du cours Emile Zola, afin de permettre l'extension du marché sur cet espace piétonnier.

Dans le même esprit, au niveau du Théâtre de l'iris, il est proposé d'y créer un espace accueillant et démarqué, voire même atypique et décalé, en lien avec le théâtre et la compagnie d'artistes.

### **Entre Cusset et Flachet...**

Ce secteur appelle peu de commentaires de la part des participants.

Dans ce secteur, comme sur l'ensemble du cours Emile Zola, la mise en place d'arbres en bout des rues perpendiculaires au cours, matérialisant ce dernier, est apprécié.

Le premier lieu appelant quelques propositions est les alentours de Mondial Tissus, où les avis divergent.

Pour un groupe de travail, il est important de mettre en place uniquement des espaces verts. L'installation d'assises risquerait en effet d'être dégradée rapidement et inciterait certaines petites bandes à rester dans ce secteur, légèrement en retrait du cours.

A l'inverse un autre groupe propose l'installation de « petits carrés » d'assises, dans l'esprit de petits salons conviviaux.

Le second lieu appelant quelques propositions est le parvis de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. En effet quelques craintes sont exprimées sur un possible stationnement sauvage devant cet établissement, que les usagers fréquentent parfois rapidement...

Une proposition est faite pour déplacer la boîte aux lettres permettant de déposer les courriers, au niveau du parking intérieur de la CPAM.

Il est également proposé de marquer visuellement, voire « phoniquement », cet espace où les piétons sont nombreux, et où leur passage peut être délicat en raison de la circulation automobile, du stationnement en double file...

La mise en place de verdure est enfin appréciée dans ce secteur très fréquenté par tous les modes de déplacements.

Ponctuellement :

- l'impasse Millon a fait l'objet d'une proposition. Pour supprimer la dangerosité de cette impasse en rejoignant le cours Emile Zola, il est proposé de limiter les possibilités de sorties et d'interdire de tourner à gauche, en direction du boulevard périphérique ;
- la rue Greuze étant assez circulée, il est proposé de mettre en place une sur largeur sur le cours dans le sens Villeurbanne – boulevard périphérique et de créer une voie spécifique pour tourner.

### **Secteur Flachet...**

Il s'agit d'un secteur très fréquenté par les piétons, en raison de la station de Métro en bordure du cours. Le réaménagement d'un passage piétons, en remplacement des passages existants au niveau de la rue Jules Kumer, ou en complément de ces passages serait souhaitable et est proposé à l'unanimité par l'ensemble des groupes de travail.

A l'angle entre le cours Emile Zola et la rue du 1<sup>er</sup> mars 1943, le projet d'Ilex propose une extension de la zone piétonne, avec achat éventuel d'une zone verte d'une co-propriété longeant le cours. Cette proposition ne paraît pas indispensable pour améliorer la zone piétonne dans ce secteur. Un simple désencombrement des lieux, en enlevant le panneau publicitaire et en déplaçant la cabine téléphonique existante, est suffisant pour les participants.

Les participants sont conscients que ce secteur est difficile à aménager, en raison de la station de métro en-dessous et des contraintes techniques en découlant.

Un groupe de travail propose simplement la mise en place de jardinières en bordure de la station.

Ce secteur compte également le magasin de bricolage ADS, au niveau duquel le projet de réaménagement du cours Emile Zola prévoit la suppression de l'entrée donnant sur le cours.

Les participants sont favorables à cette suppression. En revanche, ils appellent à l'unanimité l'attention du Grand Lyon sur le flux de circulation supplémentaire généré sur la rue du 1<sup>er</sup> mars 1943, et le fait que la sortie envisagée pourrait être face à la sortie d'une co-propriété. Il est proposé de prendre en compte cette sortie existante et de décaler l'entrée-sortie d'ADS projetée.

### **Secteur de la Maison du Livre, de l'Image et du Son et la Maison de la Culture...**

Une fois les craintes liées à la vitesse des véhicules sur le cours Emile Zola estompées, le réaménagement de ce secteur et le fait de privilégier les piétons et cyclistes sur les automobilistes est apprécié. La mise en place d'une zone de rencontre, limitée à 20 ou 30 km/h pour les automobiles est en outre proposée à l'unanimité par les différents groupes de travail. Il en est de même pour une mise en valeur optimale du passage piétons : il est proposé de l'élargir et de lui octroyer un revêtement différent de la chaussée.

Des assises et bancs sont proposés par Ilex dans ce nouveau secteur réaménagé. Les participants sont favorables à ces assises. Un groupe de travail propose toutefois de les privilégier en bordure du cours Emile Zola, mais de les limiter à l'arrière du Centre Culturel et de la Vie Associative, où certaines bandes de jeunes ont déjà tendance à générer quelques nuisances en soirée.

Au bout de la rue de France, en arrivant sur le cours Emile Zola, il est également proposé d'ajouter quelques arbres supplémentaires, en complément de ceux proposés par Ilex.

Pour finaliser ce parvis ainsi créé, il est enfin proposé de mettre en évidence la statue devant le Centre Culturel et de la Vie associative : mise en valeur visuelle et mise en place d'un petit panneau décrivant le sculpteur et expliquant l'œuvre.

### **Bande des 10 m...**

Ce secteur, limité et occupé par le Commissariat de Police et l'Institut Universitaire de Technologie, appelle très peu de commentaires et propositions.

Les participants craignent simplement le stationnement sauvage sur la zone de surlargeur et l'amoncellement d'immondices au niveau de la contre-allée et des bandes d'assises.

### **De façon générale...**

La place des vélos, sans être conflictuelle, est apparue importante lors de ces ateliers. Ce sujet est revenu très souvent dans les conversations, tantôt pour les favoriser et faciliter leurs déplacements, tantôt pour rappeler que sur la voirie, il y a les cyclistes, mais aussi les automobilistes, les motards, les piétons, et que tous ces usagers doivent cohabiter...

Un groupe de travail propose de mettre en place de manière généralisée la possibilité de circuler pour les cyclistes à contre-sens sur l'ensemble des rues à sens unique perpendiculaires au cours Emile Zola.

Une remarque générale est enfin formulée dans le prolongement de ce projet de réaménagement du cours Emile Zola et de la régulation de la circulation en ville. Il s'agit des transports en commun.

Plusieurs groupes de travail ont soulevé le fait que la desserte en transports en commun est déséquilibrée en fonction des secteurs.

Il est par conséquent souhaité par les participants que les transports en commun soient améliorés dans un second temps, afin d'inciter les Villeurbannais à limiter leurs déplacements en véhicules.

Il est également proposé par un groupe de travail de mettre en place des navettes en surfaces (voire même gratuites...) pour les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les Villeurbannais...